

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 8 avril 2015 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées à M. Michel DUCROT

NOR : ETSF1530243A

Le ministre des finances et des comptes publics, le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu ensemble la loi no 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi no 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret no 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

Vu le décret no 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Vu le décret no 2014-916 du 19 août 2014 relatif au délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2014 portant nomination dans l'emploi de délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Constatant la vacance temporaire du poste de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées à compter du 7 avril 2015;

Vu l'avis en date du 7 avril 2015 du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne,

Arrêtent:

Article 1^{er}

M. Michel DUCROT, directeur du travail, directeur régional adjoint, responsable du pôle « politique du travail » de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées, est chargé de l'intérim de l'emploi du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées à compter du 7 avril 2015.

Article 2

Le secrétaire général des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 8 avril 2015.

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le délégué général au pilotage
des directions régionales des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail
et de l'emploi et des directions des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi,*

J.-P. MIMEUR

*Le ministre du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le délégué général au pilotage
des directions régionales des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail
et de l'emploi et des directions des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi,*

J.-P. MIMEUR

*Le ministre de l'économie,
de l'industrie et du numérique,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le délégué général au pilotage
des directions régionales des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail
et de l'emploi et des directions des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi,*

J.-P. MIMEUR